

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 13845:2005**

**Revêtements de sol résilients -  
Revêtements de sol en chlorure de  
polyvinyle à résistance accrue au  
glissement - Spécification**

Elastische Bodenbeläge -  
Polyvinylchlorid-Bodenbeläge mit  
partikelbasiertem erhöhten  
Gleitwiderstand - Spezifikation

Resilient floor coverings - Polyvinyl  
chloride floor coverings with particle  
based enhanced slip resistance -  
Specification

**08/2005**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13845:2005 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13845:2005.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 97.150

Version Française

## Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol en chlorure de polyvinyle à résistance accrue au glissement - Spécification

Elastische Bodenbeläge - Polyvinylchlorid-Bodenbeläge mit partikelbasiertem erhöhten Gleitwiderstand - Spezifikation

Resilient floor coverings - Polyvinyl chloride floor coverings with particle based enhanced slip resistance - Specification

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 juin 2005.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

**Sommaire**

Page

Avant-propos.....	3
Introduction .....	4
1 <b>Domaine d'application</b> .....	5
2 <b>Références normatives</b> .....	5
3 <b>Termes et définitions</b> .....	6
4 <b>Exigences</b> .....	6
4.1 <b>Exigences générales</b> .....	6
4.2 <b>Exigences de classification</b> .....	6
5 <b>Marquage</b> .....	10
<b>Annexe A (informative) Propriétés facultatives</b> .....	11
<b>Annexe B (informative) Méthodes d'essai complémentaires</b> .....	12
<b>Annexe C (normative) Détermination de la résistance au glissement</b> .....	13
C.1 <b>Domaine d'application</b> .....	13
C.2 <b>Documents de référence</b> .....	13
C.3 <b>Principe</b> .....	13
C.4 <b>Opérateur</b> .....	13
C.5 <b>Chaussures d'essai</b> .....	14
C.6 <b>Appareillage</b> .....	14
C.7 <b>Liquide d'essai</b> .....	14
C.8 <b>Eprouvette</b> .....	15
C.9 <b>Mode opératoire</b> .....	15
C.10 <b>Evaluation</b> .....	15
C.11 <b>Etalonnage</b> .....	16
C.12 <b>Rapport d'essai</b> .....	16
<b>Annexe D (normative) Détermination de la résistance à l'usure</b> .....	17
D.1 <b>Domaine d'application</b> .....	17
D.2 <b>Principe</b> .....	17
D.3 <b>Appareillage</b> .....	17
D.4 <b>Eprouvette</b> .....	17
D.5 <b>Conditionnement</b> .....	18
D.6 <b>Mode opératoire</b> .....	18
D.7 <b>Expression des résultats</b> .....	18
D.8 <b>Rapport d'essai</b> .....	19
<b>Bibliographie</b> .....	20

## Avant-propos

La présente Norme européenne (EN 13845:2005) a été élaborée par le Comité Technique CEN/TC 134 "Revêtements de sols souples et revêtements de sol textiles", dont le secrétariat est tenu par BSI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 2006, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 2006.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

## Introduction

L'essai au plan incliné constitue un moyen d'évaluation de la glissance des sols mouillés. Il existe différentes conceptions de plans inclinés et le CEN/TC 134 a donc décidé de ne pas normaliser une conception de plan incliné spécifique. Le but de la présente Norme européenne est d'établir et de normaliser le principe d'essai et de spécifier les paramètres à respecter lors de la conception d'un dispositif de plan incliné et lors des essais utilisant ce même dispositif.

## 1 Domaine d'application

La présente Norme européenne spécifie les caractéristiques des revêtements de sol sous forme de dalles ou en rouleaux à base de chlorure de polyvinyle et ses dérivés, présentant des caractéristiques durables de résistance accrue au glissement dans des conditions d'utilisation spécifiées.

De façon à inciter le consommateur à faire son choix en connaissance de cause, la présente Norme européenne inclut un système de classification (voir l'EN 685) fondé sur l'intensité d'usage, qui montre les classes de revêtements de sol résilients et le niveau d'utilisation satisfaisant correspondant.

De plus, la présente Norme européenne précise les exigences relatives aux informations devant figurer sur les étiquettes d'emballage.

Les mesures de résistance au glissement sont effectuées dans un laboratoire sur des surfaces de revêtements de sol provenant de l'usine uniquement. La méthode décrite convient pour les essais sur surfaces mouillées.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 425, *Revêtements de sol résilients et stratifiés - Essai de la chaise à roulettes*

EN 426, *Revêtements de sol résilients - Détermination de la largeur, de la longueur, de la rectitude et de la planéité des lés*

EN 427, *Revêtements de sol résilients - Détermination de la longueur et de la rectitude des arêtes et de l'équerrage des dalles*

EN 428 :1993, *Revêtements de sol résilients - Détermination de l'épaisseur totale*

EN 430:1994, *Revêtements de sol résilients - Détermination des masses surfaciques*

EN 433:1994, *Revêtements de sol résilients - Détermination du poinçonnage rémanent après application d'une charge statique*

EN 434, *Revêtements de sol résilients - Détermination de la stabilité dimensionnelle et de l'incurvation après exposition à la chaleur*

EN 435:1994, *Revêtements de sol résilients - Détermination de la flexibilité*

EN 660-2, *Revêtements de sol résilients - Détermination de la résistance à l'usure - Partie 2: Essai de Frick-Taber*

EN 684, *Revêtements de sol résilients - Détermination de la résistance à la soudure*

EN 685, *Revêtements de sol résilients - Classification*

EN 12466 :1998, *Revêtements de sol résilients - Vocabulaire*

ISO 105-B02:1994, *Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie B02 : Solidité des teintures à la lumière artificielle : Lampe à arc au xénon*